

GEL HYDRO-ALCOOLIQUE

Gel hydro-alcoolique recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'antisepsie des mains.

Les produits hydro-alcooliques sont actuellement les seuls produits disponibles pour l'inactivation rapide et efficace d'un large éventail de micro-organismes qui peuvent être présents sur les mains.

COMPOSITION :

Éthanol - Péroxyde d'hydrogène - Glycérol - Acrylate copolymer neutralisé

RECOMMANDATION DE L'OMS :

L'OMS recommande l'utilisation de produits hydro-alcooliques sur les bases suivantes :

1. Avantages intrinsèques de l'activité antimicrobienne rapide et à large spectre présentant un risque minime de résistance aux agents antimicrobiens, basés sur l'évidence.
2. Utilisation appropriée dans des environnements disposant de ressources limitées en eau, dans des zones sans lavabos ou autres installations nécessaires à la pratique de l'hygiène des mains disponibles (y compris l'accès à de l'eau propre, à des essuie-mains, etc.).
3. Facilitation de l'amélioration de l'observance à l'hygiène des mains en rendant le processus plus rapide, plus pratique et immédiatement accessible sur le lieu de soins.
4. Avantage économique par la réduction des coûts annuels de l'hygiène des mains, représentant environ 1% des coûts supplémentaires générés par les infections associées aux soins.
5. Minimisation des risques d'effets secondaires en raison d'une meilleure acceptabilité et d'une meilleure tolérance cutanée par rapport à d'autres produits.

MODE D'EMPLOI :

Remplir la paume d'une main avec avec le gel et frictionner toutes les surfaces des mains jusqu'à ce que la peau soit sèche.

ÉTIQUETAGE :



GHS02



GHS07

DANGER

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Généraux :

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence - Prévention :

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P243 : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Conseils de prudence - Intervention :

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

CONSERVATION AVANT OUVERTURE :

2 ans dans les conditions de température ambiante (15-25°C).

TRANSPORT :

Se reporter au paragraphe 14 de la fiche de données de sécurité.